

Jeudi 27 janvier 2022, 8h30 / 10h  
Hôtel Océania de Quimper

## L'usurpation d'identité en ligne Comment identifier les fraudes et s'en prémunir ?

Depuis 2020, la crise sanitaire a conduit les entreprises dans une marche forcée vers la transformation numérique, soit en initiant *ab nihilo* la numérisation de leur activité, soit en renforçant leur présence en ligne. Toutefois, cette transformation a entraîné une croissance des fraudes en ligne, une entreprise sur 4 ayant subi une fraude avérée en 2021 pour un préjudice supérieur à 10 000 € pour 33 % d'entre elles (Baromètre Euler-Hermes – DFCG 2021).

Bon nombre de ces fraudes ont prospéré sur la base d'actes d'usurpation d'identité, lesquels ont été facilités par l'absence ou la faible présence en ligne des victimes (absence de comptes officiels sur les réseaux sociaux, portefeuille de noms de domaine limité, etc.) ainsi que l'absence de mesures techniques de protection. Plusieurs questions se posent pour les entreprises :

- Quels sont les cas d'usurpation d'identité les plus fréquents ?
- Une fois ces cas identifiés, comment agir contre leurs auteurs ?
- Comment se prémunir contre l'usurpation d'identité sur Internet ?

L'objectif de cette matinale sera de répondre à ces questions, sur la base de retours d'expérience ainsi que de témoignages.

**Stéphane MILLET** est juriste au sein du pôle Internet & Data du cabinet de conseil en propriété industrielle **Plasseraud IP**. Il intervient quotidiennement dans la gestion de portefeuilles de noms de domaine, la lutte anti-contrefaçon sur Internet et la mise en conformité des entreprises en matière de protection des données personnelles.

**Jean-François POUSSARD** est le président, fondateur et associé de la société **Solidnames**, spécialisée dans la gestion et la surveillance d'adresses internet au service de personnes morales (entreprises, cabinets juridiques, collectivités).

Petit-déjeuner débat

**Usurpation d'identité, comment s'en prémunir ?**

**Jeudi 27 janvier 2022 / 8h30-10h**

**A l'hôtel Océania de QUIMPER**

(présentation d'un pass sanitaire pour accéder à la matinale)

**Inscription gratuite** [www.tech-quimper.bzh](http://www.tech-quimper.bzh)

inscriptions limitées à trois personnes par entreprise